

Certificat d'études primaires.

Numéro d'inventaire : 2007.06082

Auteur(s) : Henriette Ajax

Type de document : diplôme

Éditeur : Académie des Antilles et de la Guyane

Date de création : 1986

Description : Diplôme sur papier cartonné décoré d'une frise, ms encre noire.

Mesures : hauteur : 147 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Diplôme décerné le 16 décembre 1986.

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Autres descriptions : Langue : Français

ACADÉMIE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
---	----------------------	------------------------------------

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Éducation de la MARTINIQUE
Vu la loi du 28 mars 1882, (article 6, modifié par la loi du 11 janvier 1910) ;
Vu le décret du 18 janvier 1887, article 27 ;
Vu l'arrêté du 18 janvier 1887, (articles 256 à 260 modifiés par l'arrêté du 28 octobre 1947) ;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par M^{lle} Mademoiselle Ajax Henriette
dans les conditions déterminées par les textes sus-visés :
Vu le certificat en date du 6 juillet 1981, par lequel la Commission siégeant à Vauclon
pour la session de 1981, atteste que M^{lle} Mademoiselle Ajax Henriette
née le 8 Octobre 1967 à François
département de la Martinique a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études Primaires.
Délivre à l'intéressé le présent Certificat d'Études Primaires.
A Fort-de-France, le 16 Décembre 1986.

Signature du Titulaire, [Signature]

Pour L'Inspecteur d'Académie, et par délégation
L'I.D.E.N. adjointe,
Madeline LANDY

INSPECTION ACADEMIQUE